

BORDEREAU DE VERSEMENT

: N° du versement :
 : (cadre réservé :
 : aux Archives :
 : 1304 W :
 : :

AU

SERVICE DES PREARCHIVES



SERVICE VERSANT : DIRECTION DES AFFAIRES DEPARTEMENTALES
 ET DES FINANCES - 1er Bureau

N° Tél.

NOTA IMPORTANT:

Les liasses seront soit sous chemises d'épaisseur maximale 10cm, sanglées ou ficelées, soit dans des boites cartonnées. Elles porteront l'indication du contenu et les dates des documents, avec un n° d'ordre individuel correspondant au numéro porté ci-dessous à la colonne 1.

Chaque bordereau devra comporter le visa de sortie du Chef de service des Pré-archives (poste 4080 à la Préfecture).

Dactylographier à double interligne, en triple exemplaire.

Seule l'exacte application de ces mesures permettra de retrouver les dossiers après versement.

 DOMAINE de L'ETAT

n° d'ordre (1)	Contenu détaillé des liasses ou registres	Dates extrêmes	Cote aux Archives
124	ACQUISITIONS -- 1er et 2ème Trimestres 1979		
125	ACQUISITIONS -- 3ème Trimestre 1979		
126	ACQUISITIONS -- 4ème Trimestre 1979 et BAUX et CONVENTIONS - Année 1979		
127	BAUX et CONVENTIONS - Années 1977 et 1978		
128	CESSIONS - Année 1979 et BAUX et CONVENTIONS - Année 1980		
129	CESSIONS - Année 1980		
130	ACQUISITIONS -- 1er Trimestre 1980		
131	ACQUISITIONS -- 2ème, - 3ème et 4ème Trim. 1980		

Salle : 8
 Travée : 1
 Métrage : 1,30m

à Lyon, le ... 28 JAN 1982

Signature et qualité
 du Chef de Service :

Le Chef de Service
 M.J. CLOT

A Lyon, le ... 28 JAN 1982

Le Documentaliste-Archiviste
 Chef du Service des Pré-Archives :

P.O.